66e Année. — N° 156
Le Numéro 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 83

Abonnem.	3 m.	6 mois	1 an
Nord & limit.	12.00	23.00	45.00
France, Belg.	13.00	24.00	48.00
Union post.	16.60	31.20	62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 156 — DIMANCHE 5 JUIN 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix — 33, rue Carnot, Tourcoing

CHRONIQUE

Geneviève

La cinquantaine couperosée inclinait Léon Baguel vers l'hyménée. Après avoir traversé l'âge des aventures, il entrait dans l'âge de la camomille. Ses yeux lassés, fripés par les veillées nombreuses, rêvaient de visions reposantes. Ils évoquaient l'âtre rose de braise, la lampe coiffée de soie or, l'intérieur douillet et la présence d'une femme aimable et affectueuse. Baguel était en mal de tendresse, tant il est vrai que la tendresse est un sûr refuge après les heures tourmentées.

Aussi Léon Baguel se mit-il immédiatement à la recherche de la compagne qu'attendait son égoïsme. Il la voulait docile et intelligente, agréable de visage et peu dépensière. Il songea à toutes les fiancées possibles que pouvait séduire sa fortune et élimina la plupart d'entre elles. La cousine Laure lui parut trop maigre et d'un naturel jaloux et autoritaire ; Mme Denys, la jeune veuve, ne lui offrit pas assez de garanties : elle avait un passé suspect et le goût des toilettes ; Mlle de Lunac semblait trop hautaine et surtout trop belle...

Il y avait Geneviève, la fille unique de M. Luc Regad, un vieux camarade. Geneviève était blonde, fine, élégante. Elle avait des yeux bleus candides, un maintien réservé, un penchant pour l'économie. Discrète, elle n'aimait pas le monde, parlait d'une voix douce et possédait assez d'instruction et d'éducation pour soutenir une causerie. Geneviève avait enfin — bien suprême ! — vingt ans et un rire exquis.

Baguel réfléchit longtemps. En vérité, les attraits de la jeune fille étaient nombreux et, à première impression, elle répondait à l'image qu'il s'était tracée. Mais l'âme était-elle en harmonie avec les qualités visibles ? N'y avait-il pas, au fond de ce cœur inconnu, des replis secrets où se cachaient de sournois instincts ? La femme pose constamment devant nous son problème éternel, aux mille solutions. Elle change si souvent d'aspect, pour le célibataire, qu'il est bon de l'observer avant de se donner à elle. Et les seuls vers qu'il eût jamais retenus et appréciés revenaient à sa mémoire : « Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie... »

Pourtant, il se décida. Un matin, il rencontra M. Luc Regad sur la place des Clercs — orgueil de la petite ville qu'ils habitaient l'un et l'autre. Baguel attaqua sans préambule : « Ta fille me plaît. Veux-tu me la donner pour épouse ? »

M. Luc Regard pâlit un peu. Cet événement bouleversait sa vie d'employé rangé. Il gagnait six cents francs par mois, tandis que Léon Baguel pouvait dépenser six mille francs par mois sans entamer son capital. Il fut digne, réserva sa réponse, consulta Geneviève et reparut deux jours après chez Baguel :

— Elle accepte, dit-il.

D'un commun accord, les noces furent fixées au 10 avril. Comme janvier finissait à peine, Baguel avait deux bons mois pour étudier sa fiancée. Ce fut une expérience constante, implacable. Tous les gestes, toutes les paroles de la blonde Geneviève furent analysés. Tous les subterfuges employés par le méfiant quinquagénaire. Un jour, il annonça froidement que sa fortune était considérablement diminuée. La jeune fille eut une réponse cornélienne :

— Fussiez-vous ruiné, mon ami, je vous épouserais !

Une autre fois, Baguel lui avoua qu'il était affligé d'un caractère détestable, qu'il était jaloux, rancunier, coléreux, brutal et injuste.

— Quand on aime son mari, répliqua Geneviève d'une voix chantante, on l'aime malgré ses défauts. C'est à ce signe qu'on reconnaît l'amour !

Du coup, Baguel fut transporté. Il baisa la main blanche qu'on lui tendait et sentit croître en lui une affection sincère pour une femme aussi parfaite. Sa cour devint plus ardente, les bouquets qu'il apporta furent plus chers. Il choisit des bijoux de prix et connut l'extase lorsqu'il s'aperçut que les perles n'exerçaient aucune attraction sur Geneviève. C'est une sainte, c'est une sainte, proclama-t-il, ivre d'espoir ! Et il soigna davantage sa mise, et il noircit ses cheveux rares et sa moustache. Sa cinquantaine alourdie fit place à une quarantaine artificielle mais presque vraisemblable.

Huit jours avant la cérémonie, Léon Baguel s'accorda une ultime épreuve. Il organisa chez son prochain beau-père un partie de cartes et obligea sa fiancée à y prendre part. Il savait — mieux que tout autre — que le jeu fait tomber les masques. C'est autour du tapis vert que les caractères se dévoilent. Les nerveux se trahissent, les fourbes se livrent, les sceptiques exhibent des faces palpitantes... Or, Geneviève perdit trois parties sans cesser de sourire, étouffa un bâillement poli et jeta du bout des lèvres :

— Je n'ai jamais pu m'intéresser à un jeu quelconque !

Baguel déchira les cartes joyeusement et serra sur son cœur Mlle Regad, qui lui rendit son étreinte.

Le 10 avril arriva, ruisselant de soleil et parfumé de printemps. La ville tout entière courut à la mairie. Geneviève s'avança, belle comme une fée. Elle portait une éblouissante toilette blanche avec une robe à traîne. La province a gardé cette délicate tradition nuptiale. Pour elle, la mariée est une reine d'un jour, qui doit arborer un costume de cour. C'est pourquoi deux fillettes habillées en page soutenaient l'immense traîne immaculée pour éviter les catastrophes. Léon Baguel marchait derrière, en habit. La foule s'écrasait. Des roses blanches pleuvaient sur les couples et M. Luc Regad lançait des sourires méprisants à ses collègues de bureau. A un tournant de l'escalier d'honneur, la traîne s'échappa des mains protectrices et Baguel, par distraction, mit le pied dessus. Geneviève, arrêtée dans sa marche triomphale, se retourna, fronça imperceptiblement les sourcils et reçut les excuses du marié. Mais celui-ci avait eu un doute rapide. Le fugitif mouvement d'humeur de sa future femme lui avait déplu. Il médita quelques secondes puis, à un nouveau tournant, il posa son escarpin de droite — exprès cette fois — sur le crêpe de chine qui balayait le marbre de l'escalier. Il y eut un bruit sinistre de déchirure. Geneviève se retourna, furieuse, défigurée par la colère :

— Imbécile ! siffla-t-elle entre ses dents.

Mais elle se ressaisit aussitôt et corrigea :

— Ce n'est rien, mon cher, l'aiguille réparera le mal.

Baguel s'efforça de sourire. Il fit un léger salut et feignit la plus grande confusion. Cependant, la désillusion le mordait : Elle m'a appelé imbécile ? A chaque marche, le mot l'obsédait. Elle s'était donc joué de lui jusqu'à ce jour ? Sa douceur ? Fausseté ! Sa docilité ? Mensonge ! Son amour ? Trahison !

Là-bas, M. le maire, le ventre tendu sous l'écharpe neuve, lissait ses favoris...

— Mademoiselle Geneviève Regad, consentez-vous à prendre M. Léon Baguel pour époux ?

Un « oui » rose, pudique et charmant répondit.

— Monsieur Léon Baguel, consentez-vous à prendre mademoiselle Geneviève Regad pour épouse ?

Au bout d'un petit silence, on entendit un « non » décidé.

M. Léon Baguel refusait. Et comme des exclamations jaillissaient en tumulte, il il expliqua :

— J'ai été traité d'imbécile avant le mariage ; que sera-ce... après !

Le scandale régna, absolu. Mais, en toute sincérité, M. le maire qui, depuis quinze ans, subissait la tyrannie d'une épouse fielleuse et bête, ne put que s'exclamer :

— Vous avez raison, monsieur !

René Rabache.

CHOSES & AUTRES

Combien de gens vous croyez changés par la guerre, alors qu'elle a seulement changé l'opinion que vous aviez d'eux !

~~~

La femme est si foncièrement une créature d'intérieur qu'elle demeure telle jusqu'en ses gestes d'employée. Dans une boutique ou un bureau, l'homme peut être plus à son aise que chez lui, mais il n'y sera jamais comme chez lui : très vite, la femme y est chez elle.

~~~

Par leur art des petites piqûres, les femmes excellent à faire marcher les vaniteux. Avec les orgueilleux, elles ne sont pas de force : elles visent trop bas.

ON PRÉVOIT LE PAIN A 0 FR. 90 LE KILO

Plusieurs journaux disent qu'on peut envisager l'abaissement du prix du pain au taux de 0 fr. 90 le kilog.

LES QUOTIDIENNES

Le Pétard socialiste

Annoncé par une campagne de presse et d'affiches, le pétard socialiste a éclaté, vendredi, à la Chambre. Disons tout de suite qu'il a fait long feu.

L'interpellation de MM. Inghels et Sembat sur les avances aux industriels des régions libérées devait, à en croire les organes du parti, étaler d'effrayants scandales, de révoltantes injustices, des faits inouïs de favoritisme et de gabegie. Or, l'exercice oratoire auquel s'est livré, pendant deux longues heures d'horloge, le député du Nord, n'a servi qu'à étaler son extraordinaire parti-pris et l'invraisemblable indigence des arguments et des dossiers socialistes.

Il n'y a pas plus de choses intéressantes dans le réquisitoire de M. Inghels que dans les articles de la feuille communiste lilloise, et on avouera que c'est peu. Le ministre des régions libérées, contre qui, au fond, la manœuvre était dirigée, n'a pas eu beaucoup de peine à démolir rapidement, à l'aide d'une vigoureuse mise au point, l'échafaudage de chiffres isolés, d'allégations fausses et d'attaques sentant la politique d'une lieue, échafaudage péniblement élevé par nos révolutionnaires.

Et la Chambre, que les ragots socialistes n'ont pu émouvoir, a condamné la campagne des groupes bolchevisants du Nord et donne son entière confiance à M. Loucheur, à une énorme majorité.

Voilà donc la question enterrée. Elle n'aurait jamais dû voir le jour. C'est une honte qu'il se soit trouvé un député français, et surtout un député des régions envahies, pour porter à la tribune des accusations fantaisistes qui vont être reproduites par toute la presse boche avec les commentaires qu'on devine.

L'Allemagne nous doit des réparations pour les dommages de guerre. On sait comment elle se fait tirer l'oreille pour payer.

On pourrait penser que si les socialistes français, en général, soutenaient de leurs sympathies inconscientes nos ennemis d'hier, les socialistes du Nord, eux, réclameraient au nom des ouvriers qu'ils prétendent défendre, le paiement intégral et immédiat des sommes dues par l'envahisseur.

Les déclarations de certains dirigeants du parti pendant la guerre permettaient d'espérer que les socialistes des pays occupés s'insurgeraient avec tous les bons citoyens, contre l'Allemagne dont l'attitude menace de ruine complète et de misère affreuse nos populations.

Non, c'est aux industriels français, aux patrons du Nord, à ceux dont les efforts surhumains ont fait jaillir de nouveau, au bout de quelques mois après l'armistice, les sources de la richesse publique, qu'ils s'en prennent. Ils collent au mur et crient à la tribune les quelques gros usiniers dont les avances sur dommages de guerre peuvent impressionner les esprits superficiels. Oh ! les accusateurs savent parfaitement à quoi s'en tenir et ils n'ont garde de mettre, en regard des chiffres complaisamment choisis, d'autres chiffres plus intéressants encore, comme ceux par exemple du montant des salaires distribués grâce à la reconstitution rapide des établissements, des achats de matières premières qui ont permis de faire tourner les métiers et de payer les travailleurs à un taux élevé; enfin les chiffres des dégâts et pertes subis par les patrons désignés.

Mais le but poursuivi par les socialistes n'est pas de mettre la vérité complète sous les yeux du peuple; ils est uniquement de monter la tête des naïfs et des aigris contre les patrons pour intensifier la propagande révolutionnaire.

Pour le parti socialiste, l'ennemi ce n'est pas le boche qui a torturé et ruiné nos populations; c'est le patron qui, avec une énergie admirée par nos concurrents eux-mêmes, s'est imposé cette tâche véritablement surhumaine : faire sortir des ruines nos industries qui donnent le pain à des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et faire revivre des régions qui, à l'armistice, se mouraient étouffées sous la botte allemande.

A n'importe quel moment, une telle attitude des socialistes serait misérable; à l'heure grave que nous vivons, elle est odieuse.

Maurice Auber.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LE PRINCE HÉRITIER DU JAPON A FONTAINEBLEAU

Paris, 4 juin. — Dès le matin, à Fontainebleau, les drapeaux tricolores flottent aux fenêtres. La grille de la cour d'honneur du château est pavoisée aux couleurs nationales des deux pays. Fontainebleau commémore aujourd'hui le centenaire de la mort de Napoléon et reçoit le jeune prince héritier du Japon.

Parti en automobile de Paris, le prince Hiro Hito est arrivé à Fontainebleau à 11 h. Il a revêtu, pour la circonstance, l'uniforme d'infanterie japonaise. Après une visite à l'école, le prince a fait une promenade en forêt et, à midi, il a offert un déjeûner aux personnes qui l'accompagnent.

LE PRINCE HIROHITO ET LES PERSONNES DE SA SUITE

M. Barthou est rentré à Paris

LES IMPRESSIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 4 juin. — M. L. Barthou, ministre de la guerre, revenant de sa tournée d'inspection de l'armée du Rhin, est rentré à Paris ce matin, à six heures. M. Barthou était accompagné par le général Buat, chef d'état-major général de l'armée et par l'intendant général Rinbert, directeur de l'intendance, au ministère de la guerre.

DECLARATIONS DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 4 juin. — M. Barthou, à sa rentrée au ministère de la guerre, a reçu les journalistes. Il leur a fait part de la satisfaction que lui avait procurée sa visite dans les pays rhénans. La façon dont les soldats français sont installés, leur état d'esprit, la compréhension qu'ils ont de la nécessité de leur rôle, la correction de la population lui permettent de déclarer qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à de vagues incidents. Sur tous ces points le ministre de la guerre est convaincu que la situation est aussi bonne qu'elle peut l'être.

Elle est même à ce point rassurante que si l'Allemagne continue à faire preuve de bonne volonté dans ses paiements, la classe 1919 pourra être renvoyée dans ses foyers à une date beaucoup plus proche que celle qu'on avait envisagée.

On pense d'ailleurs renvoyer dès ce mois-ci les fils de veuves, les militaires qui ont eu un frère tué à la guerre et les étudiants.

UN MESSAGE A L'ARMÉE DU RHIN

Paris, 4 juin. — M. Louis Barthou a adressé au général Degoutte, commandant en chef de l'armée du Rhin, un message où il exprime au général Degoutte, aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, sa profonde satisfaction.

Il a constaté, dit-il, avec émotion, l'entraînement et le patriotisme de cette magnifique armée; il a admiré la belle tenue des trois classes qui la composent et leur haut degré d'instruction.

Le ministre lève les punitions. Il laisse aux chefs de corps le soin de maintenir, après examen le plus bienveillant, celles qu'exige l'intérêt supérieur de la discipline.

L'armée du Rhin, prête à l'action, garantit à la France la défense de ses droits.

LA MANIFESTATION AU MUR DES FÉDÉRÉS

Comment un journal socialiste juge une scène odieuse provoquée pas les communistes

Le « Peuple », organe officiel de la C. G. T., à propos d'une polémique avec l' « Humanité », le journal communiste, rapporte un incident qui s'est produit après la manifestation au Mur des Fédérés, dimanche dernier. Voici comment cette feuille socialiste apprécie ce geste scandaleux des communistes :

La manifestation du Père-Lachaise s'était déroulée sans incidents, grâce surtout à l'absence de masses policières. La place Gambetta était envahie par la foule des manifestants. A ce moment, les enfants d'un patronage religieux sont arrivés, défilant derrière un drapeau, tambours en tête, et conduits par un prêtre. Pour éviter la foule, ils ont fait un détour, mais un certain nombre de manifestants communistes les avaient entrevus et se sont lancés à leur poursuite. Le drapeau fut déchiré, les tambours furent crevés, et les gosses — des gosses de 8 à 12 ans ! — poursuivis et brutalisés.

C'est ce fait qui est à l'origine de toutes les bagarres de la soirée. Nous n'en avons pas pris le récit dans les journaux « bourgeois », dont le témoignage pourrait être suspecté. Ce sont des camarades qui nous l'ont raconté, le soir même, rouges d'indignation et aussi de honte.

Nous n'en voulons pas faire porter la responsabilité à tous les communistes, parmi lesquels il y a sans doute bien des braves gens.

Mais les chefs, ceux qui poussent, chaque jour, aux violences inutiles, ceux qui entonnent des hymnes à la dictature et à la force, ceux-là peuvent juger les résultats de leur propagande.

Nous pensons, nous, que c'est une lâcheté de brutaliser des enfants, appartinssent-ils à un patronage religieux.

En outre, nous sommes pour la liberté de manifestation, et cette liberté que nous réclamons pour nous, et pour les communistes, **nous ne la refusons à personne.**

LE BOYCOTTAGE DES PRODUITS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Paris, 4 juin. — Un journal publie la dépêche suivante de Berlin :

Un fort mouvement de boycottage général des produits français et dont le centre est à Hambourg, se dessine dans toute l'Allemagne et est secondé par les milieux dirigeants.

On sait déjà que l'entrée en Allemagne des vins français était désormais interdite. Il en est de même des lainages, des fils de laine et des draps fabriqués ou demi-fabriqués.

Nous sommes en présence d'une quasi fermeture des frontières du Reich à l'importation de nos produits. Toutes les démarches de nos représentants pour faire lever cette prohibition scandaleuse ont été vaines. Les Allemands répondent qu'ils ne modifieront leur attitude que lorsque les Français auront, de leur côté, annulé les sanctions et que le boycottage des produits français durera aussi longtemps que les sanctions elles-mêmes.

LES CRIMINELS DE GUERRE AU TRIBUNAL DE LEIPZIG

L'acquittement du capitaine Neumann

Leipzig, 4 juin. — Le procès du capitaine Neumann, accusé du torpillage du navire-hôpital « Dovercastle », a commencé ce matin.

Dans son exposé des faits, l'accusé déclare avoir agi sur l'ordre du commandement de la marine de ne pas ménager les bateaux hôpitaux anglais, suspects de servir à d'autres buts que le transport des malades.

Le procureur général a déclaré qu'en sa qualité de soldat, le capitaine Neumann était tenu par serment d'exécuter tous les ordres de service.

LA CRISE SOCIALE ANGLAISE

UN NOUVEAU CONFLIT

600.000 travailleurs de l'industrie cotonnière se mettent en grève

Londres, 4 juin. — Un nouveau conflit vient d'éclater en Angleterre dans l'industrie du coton. Aujourd'hui s'arrêtent les manufactures, usines, tissages et filatures du Lancashire, du Cheshire, du Yorkshire et du Derbyshire et 600.000 chômeurs nouveaux s'ajouteront au million de mineurs en grève.

Les patrons avaient averti les ouvriers que le travail ne pourrait continuer qu'à des conditions nouvelles, comportant une diminution de 5 shillings par livre sterling. Les ouvriers acceptaient une réduction de 3 shillings 2 pence par livre. L'entente n'a pu s'établir.

Les secours aux sans-travail

Londres, 4 juin. — Les fonds destinés à venir en aide aux sans-travail sont épuisés. A la fin de la guerre, on disposait de 30 millions de livres sterling. Toute cette somme a été dépensée et le Trésor a prêté récemment à la caisse des sans-travail 6 millions de livres sterling, mais ces fonds ne suffisent pas à faire face pendant longtemps désormais aux demandes. Un nouvel emprunt a été sollicité du Trésor britannique, qui l'a accordé, mais en insistant pour que dorénavant la caisse de chômage se suffise à elle-même.

Le Parlement anglais repousse une motion pour la journée de huit heures

Londres, 4 juin. — Le Bureau international du travail, que dirige M. Albert Thomas, avait soumis à l'approbation des divers Etats un projet de convention sur la journée de huit heures, préparé à la conférence du travail de Washington.

Par 109 voix contre 69, la Chambre des Communes a déclaré qu'il ne convenait pas de mettre cette convention en vigueur.

L'AGITATION parmi les fonctionnaires italiens

Rome, 4 juin. — L'agitation parmi les employés de l'Etat n'est pas générale. Elle est plus grande dans les ministères du Trésor, des Finances et des Postes et Télégraphes.

La « Tribuna » signale que les magistrats des greffes de tribunaux, se conformant aux ordres du Comité de grève des fonctionnaires, ajournent toutes les causes civiles.

LA PAIX DIFFICILE

INCIDENTS près d'Aix-la-Chapelle

Deux Allemands tués
Une sentinelle française blessée

Liège, 4 juin. — Le « Journal de Liège » annonce qu'à Escheiller, près d'Aix-la-Chapelle, un curé allemand s'étant aventuré, malgré la consigne, sur le terrain militaire, une sentinelle française, après la sommation d'usage, a fait feu, atteignant mortellement l'Allemand.

Des civils allemands sont intervenus et ont menacé la sentinelle qui, au cours de la mêlée, a été blessée par un agent de police allemand. Un sergent de garde a abattu l'agent de police. Un autre Allemand a été blessé.

Bien qu'Escheiller soit situé dans la zone belge, ce sont les troupes coloniales françaises qui y tiennent garnison.

L'autorité militaire belge a ouvert une enquête en attendant l'arrivée des autorités françaises.

Une alliance serbo-roumaine ?

On annonce que M. Take Jonesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, arrivera à Belgrade à la fin de la semaine, dans le dessein de négocier un traité d'alliance entre la Roumanie et la Serbie.

Les Alliés sont rentrés à Pless

Berlin, 4 juin. — Selon une dépêche d'Oppeln à l' « Agence Wolf », la ville de Pless est de nouveau au pouvoir des Alliés. On mande également à l' « Agence Wolf » que le député Hartmann qui avait été fait prisonnier, a été remis en liberté.

Les navires allemands saisis en Amérique

Selon une dépêche de Washington aux journaux londoniens, le gouvernement américain aurait l'intention de retenir les navires allemands saisis dans les ports américains, au moment de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Le tonnage total qui passerait ainsi entre les mains du gouvernement américain, se monte à 300.000 tonnes.

Les autres gouvernements alliés suggèrent que l'Amérique verse à la commission des réparations la valeur représentative des navires saisis.

Une action militaire contre les nationalistes turcs ?

Selon le « Daily Express », une flotte britannique se concentrerait à Malte, en prévision d'opérations navales et militaires que les alliés seraient sur le point d'entreprendre pour assister les Grecs contre les nationalistes turcs en Asie-Mineure.

Massacre de chrétiens

Une dépêche d'Athènes signale le massacre de nombreux chrétiens à Samsoun et Trébizonde, où de nombreux Grecs encombrent les rues et les boutiques.

Le Président de la République au Musée de l'Armée

Paris, 4 juin. — Le Président de la République, accompagné du commandant Mollard, a visité, ce matin, la salle des drapeaux et il a inauguré ensuite le cabinet de travail de La Fayette.

M. Millerand s'est ensuite rendu dans la salle de la Croix-Rouge, où le général Pau lui a présenté différentes personnalités de cette institution.

Le Président de la République a terminé sa visite par la salle où se trouvent réunies les œuvres du peintre Flameng et par la chapelle funéraire des 45 officiers généraux tués à l'ennemi.

LA BRISURE à la Fédération des Cheminots

Paris, 4 juin. — Les cheminots, on le sait, ont maintenant deux bureaux fédéraux. Les extrémistes s'obstinent à ne pas vouloir céder la place au bureau fédéral majoritaire.

M. Bidegaray, respectant les statuts, ne veut livrer les archives et la caisse qu'aux membres du conseil élus régulièrement et en présence des membres de la commission de contrôle.

Les extrémistes, en attendant, occupent la maison des cheminots. Mais jeudi soir, deux militants ont mis les pièces comptables et la caisse en lieu sûr.

Quant à la maison des cheminots, elle est officiellement la propriété de M. Bidegaray.

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-BELGES

Bruxelles, 4 juin. — Le « Soir » dit que le gouvernement français est à la veille d'augmenter dans des proportions considérables, les droits d'entrée sur de nombreuses matières, fermant ainsi la frontière à l'exportation belge.

Le « Soir » commente en ces termes cette information :

Nous souhaitons que M. Jaspar fasse valoir à nos amis français, que l'augmentation des droits d'entrée conduirait la Belgique à frapper les produits français, tels que les vins, les soieries, la parfumerie, etc. Cette nouvelle a produit une pénible impression dans les milieux de l'industrie et du commerce.

L'AFFAIRE DES BLÉS

Les inculpations

Paris, 4 juin. — Selon plusieurs journaux, M. Vilgrain, ancien sous-secrétaire d'Etat, son père, son frère, ainsi que deux meuniers bretons, seraient inculpés de trafic d'influence et spéculation illicite.

Le Parquet de Paris se dessaisirait au profit de celui de Nancy, où Vilgrain père et fils possèdent des bureaux.

Interviewé, M. Vilgrain, l'ancien sous-secrétaire d'Etat, a affirmé sa confiance dans la justice et a assuré avoir rendu de grands services à son pays dans des circonstances difficiles.

Les perquisitions

Paris, 4 juin. — M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné, cet après-midi, 55, quai d'Orsay, au domicile de M. E. Vilgrain; au siège de l'Entreprise Meunière, 14, rue de Marignan; chez M. Salmon père, rue du Colonel-Moll; chez M. Salmon fils, rue Alfred-de-Vigny; chez M. Corbier, beau-frère de M. E. Vilgrain, avenue du Président-Wilson, et dans une banque de l'avenue de l'Opéra, qui a de gros intérêts dans l'Entreprise Meunière.

Coin du « Broutteux »

LES JUGEMINTS

Comme y faulot s'y attinte, et malgré qu'les témoins ont v'nu raconter les atroces cruautés commis pa des gardiens boches sus des prijonnis, les juches allemands y z'ont punis, comme pou rire, les coupabes de guerre. D'téfos, ch'est abominabe qu'mint qu'les pauvres prijonnis y z'ont été martyriés !

L'premi jugemint, rindu pa l'Tribunal de guerre de Leipzig, a condamné l'barbare sous-officier Haynem foque à dix mois d'prison. Et comme y a eu des circonstances atténuantes, y paraîtrot que c'bourreau y n'ira faire que trois mois ! (et à savoir si les f'ra).

Aussitôt, les journals inglais y dittent que cheulle « condamnation constitue un scandaleux outrage à la justice) et qu'cha dot être débattu à la Chambe des Communes.

Comme j'dijos d't'a l'heure, y faulot s'y attinte « on ne peut être juge et partie » comme in dit, et in n'a jamais vu in chef de brigands juger les hommes de sa bande.

J'savos ben qui n'faulot po compter sus les Boches pou rinte in jugement de Salomon, comme in dit, mais j'ai pinsé qui z'arottent condamné fortement, pou la forme, quitte à libérer les condamnés par la suite.

Quo qu'ch'est, Broutteux, du jugement d'Salomon ? je n'd'attinds qui dittent.

Bé, ch'est in jugement erconnu pou l'pus sage qui a jamais été rindu, accoutez : faut s'attinte qu'innema mère qui avot eu s'n'afant volé ill' le rinconte avec inne femme qu'ill le t'nut pa la main. Faut po d'mander; l'ma mère lanche sus sin mioche et l'imbrache in l'serrant sus sin tchœur.

Mais v'la l'aute femme, inne affrontée, qu'ill' erprind l'afant in dijant :

— Quo qu'vous voulez à m'n'afant, vous?

— Quo vou n'afant ! ch'est l'men; ch'est m'n'afant qu'j'ai perdu.

V'la in rassembelmint, les gardes arrivent, et in condut les deux femmes sus l'devant du Ro Salomon qui, après avoir accouté leus propos, fait v'nir in soldat à tchi qui dit :

— Peurdez c'l'afant pa les djampes et copez le in deux ; chaque femme ill' ne d'ara l'demitan.

In attindant cha l'véritabe mère ill' crie :

— Par pitié, Seigneur, n'tuez po m'n'afant; donnez le pus tôt, vivant, à cheulle misérabe.

Salomon et tous les ceux qui z'étottent présents y z'ont ainsi erconnu l'véritabe mère, à tchi que s'n'afant a été rindu.

J'ai souvenance d'inne sorte d'jugement d'Salomon, mais, chi, ch'est pus tôt comique.

Deux individus disputottent sus l'rue.

— C'est à mi c'tchin, y dijot l'in.

— Y n'est po vrai, y répondot l'aute; j'l'ai aquaté au marché d'Courtrai.

— T'es t'in minteux; y vint du père au frère de Cho du Conêt qui a sin museau noir et l'z'orelles copées.

Et v'la les deux hommes qui sag'tent sus l'corte du tchin, y batel'tent, in agent arrive et les condut à la Commune.

Après l'z'avoir accoutés, l'commissaire y leu dit :

— Vous allez sortir par une porte différente, je vais lâcher le chien, vous l'appellerez chacun de votre côté et l'animal sera adjugé à celui des deux qu'il suivra.

V'la qu'in lâche l'tchin... y wette les deux hommes, s'ertourne, et tcheur invo, d'in aute côté, pa l'trosime porte... Vous l'ari vu courir, vintre à terre, pou li aller erjointe sin véritabe maître.

Les deux voleurs volés n'ont po couru après, savez.

A propos d'tchins, j'm'in vas vous raconter in jugemint d'bêtes :

Monsi Dubarbant s'présente au Tribunal et salue à croupettes in dijant :

— Je m'incline en courbe respectueuse devant la magistrature assise et pondérante. Je serai bref, concis, radical, net, sec, mais non incisif. Je m'évertuerai à narrer copieusement, mais en raccourci, la genèse de...

— Assez, assez ; les instants du Tribunal sont trop précieux pour que vous vous livriez à des digressions interminables. Soyez bref, ou je vais vous retirer la parole, y dit Monsi l'Juche.

— Si je laisse échapper, incontinent, ne fût-ce qu'en zéphir, la plus menue syllabe superflue, je consens, ô magistrat intègre, à ce que vous me retirassiez la parole (y amouque sin nez qu'in dirot qui jeue de l'trompette; si veut tourner y va raconter l'Jugement dernier).

Monsi Dubarbant y continue essin : j'entre personnellement subito presco dans le vif du sujet, voici : j'avais loué deux chambres au ménage Pate-Kollante à condition de les occuper loyalement. Naturellement je n'avais pas fait de bail, mais une simple location proverbiale. Or, depuis quelque temps je remarquais, en passant dans le colidor des époux Pate-Kollante, que je sentais une odeur de suie génératrice comme disent les savants, une odeur qui chatouillait désagréablement mon nerf olfactif. Ce n'était pas, évidemment, la matière fiscale, mais ce n'était pas moins une odeur stupéfiante (y tire sin moucho et donne acore in coup d'trompette). Un jour, n'y tenant plus, j'entre dans le logement et que vois-je ! une nichée de lapins cyniquement attablés sur le parquet devant quelques feuilles de choux ! A la vue de cette spoliation de mon immeuble, une colère terrible s'empare de tout mon être... Inflexible et vengeur comme la statue du Commandeur, je m'approche de la famille léporine et fillette je prends le lapin père par les oreilles et je l'envoie dans la cour. Puis, je prends le lapin mère et l'envoie rejoindre son époux. Ensuite, je m'apprêtais à faire subir le même sort aux lapins enfants, quand les époux Pate-Kollante se précipitèrent sur ma personne comme une légion de furies Damoniaques. Dans la mêlée je reçus un coup de poing anonyme sur l'os maxillaire qui me fit perdre une dent... je demande au Tribunal la permission de la lui soumettre; je l'ai ici, dans la poche de mon gilet... tiens, elle est restée à la maison... Le Tribunal peut se transporter à mon domicile, sur ma table de nuit, il la trouvera... Voilà l'énoncé, pur, simple et fidèle, de l'événement qui a froissé, je dirai même déchiré une des pages de mon existence (y fait donner à sin nez in derni coup d'trompette et y va s'assir).

— J'demande l'permission d'parler inne parole y dit l'homme Pate-Kollante. V'la chi qu'j'ai à dire : pouquo qu'Monsi Dubarbant y nous défind d'avoir des bêtes tandis qui n'd'avot pus qu'dix mille tchau qu'in a rincontré vin s'n'appartemint ?

— Comment cela ?

— Ben, ouais : des poux, des puches et des punaiches.

— Mes afants y sont désivorés tout vivants, ill' crie l'femme, y sont là, j'vas les vous moutrer leu viste, leus reins, leur corps tout intir et vous verrez, il'sont couverts par le mordures.

Ill' vout rôter les marennes à ses garchons